

**Handi-Pacte Occitanie – KIT PPR**

Axe 6 : Fin de la PPR

Courrier de clôture à destination de l’agent

# Modèle de courrier informant l’agent de la possibilité qui lui est offerte de demander un reclassement suite à la fin de la Période de Préparation au Reclassement (PPR)

***A ADRESSER A L’AGENT DES LE DEBUT DE SON DERNIER MOIS DE PPR PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION***

XXX, le XXX

Collectivité employeur

Mme, M. ….

Je vous informe que votre période de préparation au reclassement prendra fin le XXX

Par conséquent, conformément au décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions, nous vous invitons à solliciter une demande expresse de reclassement ou un détachement, par courrier recommandé avec accusé de réception, pour exercer des fonctions relevant d’un autre grade que celui que vous aviez, en adressant une demande écrite à votre employeur, dès la fin de votre PPR.

Afin d’élargir vos possibilités de reclassement et de détachement, une même demande peut-être adressée au service XXX du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de XXX, adresse.

**Dans l’hypothèse d’une demande de reclassement ou de détachement effectuée avant la fin du dernier mois de PPR, par courrier recommandé avec accusé de réception,** vous serez placé dès la fin de votre PPR en disponibilité d’office pour inaptitude physique dans l’attente de votre reclassement. Vous serez rémunéré à demi-traitement.

**A défaut de demande de reclassement ou de détachement de votre part, ou en cas de refus de ce dispositif, adressé à votre employeur avant la fin du dernier mois de PPR** **, par courrier recommandé avec accusé de réception,** nous considèrerons que vous ne sollicitez pas de reclassement ou de détachement.

Nous débuterons alors la procédure de retraite pour invalidité (cas du fonctionnaire CNRACL) / licenciement pour inaptitude physique (cas de l’agent IRCANTEC).

Vous serez placé, dès la fin de votre PPR,

\*en disponibilité d’office dans l’attente de la procédure de retraite pour invalidité/licenciement pour inaptitude physique. Vous serez rémunéré à demi-traitement.

\*OU maintenu en activité pendant la période de reclassement de 3 mois rémunération à plein traitement) puis placé en disponibilité d’office dans l’attente de la procédure de retraite pour invalidité/licenciement pour inaptitude physique (rémunération à demi-traitement).

Nous restons à votre entière disposition,

Signature de la collectivité